

Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat

# Rapport d'Orientations Budgétaires

2021-2022

RF  
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 03/03/2022  
051-200061083-20220225-DE\_2022\_001-DE

# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	1
<b>Introduction : Rappel des obligations réglementaires</b> .....	2
<b>1. Présentation de la structure</b> .....	2
a. Le Pays et sa gouvernance .....	2
b. Engagements.....	3
<b>2. Les actions réalisées ou engagées en 2021 et les perspectives 2022</b> .....	4
a. Les contractualisations.....	4
i. LEADER.....	4
ii. Les PTRTE 2022-2026 .....	7
b. Thématique Aménagement Développement Local .....	8
i. Urbanisme: Le SCoT .....	8
c. Thématique Services à la population .....	10
i. Plan d'action : Parcours de la personne âgée .....	10
ii. thématique santé.....	12
d. Thématique Economie Emploi .....	13
i. La GTEC .....	13
ii. Le guichet 1er accueil.....	14
iii. L'ORAC .....	15
e. Thématique Développement Durable .....	16
i. GAIAH.....	16
<b>3. Exercice budgétaire 2021</b> .....	19
a. Un contexte de crise sanitaire persistant .....	19
b. exécution budgétaire 2021 .....	19
Exécution budgétaire de la section de fonctionnement .....	19
Exécution budgétaire de la section d'investissement .....	22
c. Vers le Budget 2022 .....	24
d. Les Orientations Budgétaires pour 2022 .....	25
e. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées.....	26
f. Des dépenses d'investissement pour le SCot .....	27
g. La dette .....	27
h. Des recettes encore incertaines.....	27
i. Des cotisations stables.....	27
j. Balance générale prévisionnelle 2022 .....	27

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

## INTRODUCTION : RAPPEL DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

« La tenue d'un DOB est obligatoire pour les communes d'au moins 3500 habitants et les établissements publics administratifs en dépendant, les établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de 3500 habitants ou plus les départements et les régions.

Ce débat, a pour but de renforcer la « démocratie locale » : il s'agit donc d'un moment clé, permettant, d'une part, aux élus de bénéficier d'une information en matière budgétaire et, d'autre part, de donner une place à l'expression.

L'organisation du débat permet ainsi de préparer l'examen du budget, en donnant aux membres de l'organe délibérant les informations qui leur permettront d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision au moment de l'adoption du budget primitif. Les membres de l'organe délibérant doivent disposer d'une information complète et suffisamment détaillée, contenant notamment des éléments d'analyse prospective, des informations sur les principaux investissements projetés, sur le niveau d'endettement et son évolution, sur l'évolution des taux de la fiscalité locale...

La loi NOTRe introduit un complément des dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Ainsi, les membres de l'assemblée délibérante doivent être destinataires, préalablement à la séance au cours de laquelle se déroulera le DOB, d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce rapport apportera aussi un éclairage sur l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature, du temps de travail... »

LA GAZETTE (LAURA FILLEUL, avocate à la Cour des Comptes).

### Ses objectifs :

- informer sur la situation financière de la collectivité,
- discuter des orientations budgétaires dans l'année à venir

## 1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

### a. LE PAYS ET SA GOUVERNANCE

Le territoire du Pays Vitryat regroupe 100 communes, réparties en 3 communautés de communes comprenant 41 687 habitants (population légale 2019 entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022).



Le comité syndical est composé de 22 membres délibérants et de 15 invités permanents. Seuls les membres représentant des EPCI peuvent s'exprimer sur les décisions relevant de la compétence SCoT.



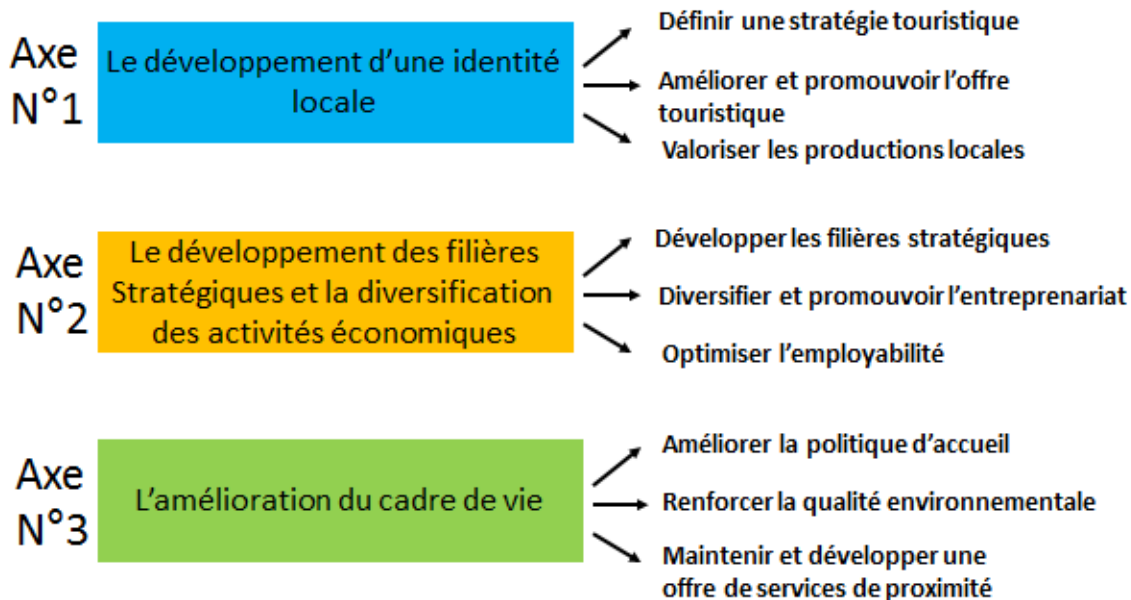
Afin de permettre un suivi et une réflexion partagée sur les dossiers en amont des comités syndicaux, le comité se décline en 5 commissions :

- Economie et Emploi
- Services à la population
- Aménagement – SCoT
- Développement touristique, culturel et patrimoine
- Marchés publics / Appel d’Offres

## b. ENGAGEMENTS

### Un projet de Territoire qui se décline en 3 axes stratégiques

L'évaluation de la charte de Pays réalisée en 2012 et l'évaluation de la programmation LEADER 2007-2013 ont permis d'établir un bilan des actions réalisées sur une période de 10 ans. Cela a conduit le comité syndical du 24 Mars 2016, à définir les 3 axes stratégiques qui orienteront les actions du syndicat Mixte durant les 10 prochaines années.



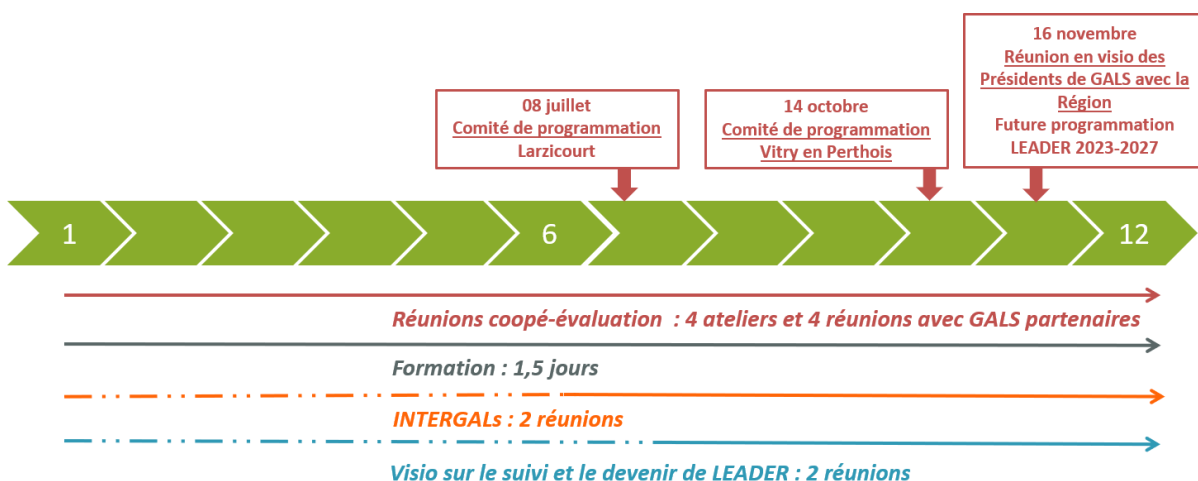
## 2. LES ACTIONS REALISEES OU ENGAGEES EN 2021 ET LES PERSPECTIVES 2022

### a. LES CONTRACTUALISATIONS

#### i. LEADER

Le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) 2014-2022, financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), soutient des projets de développement local dont l'objectif est de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois. Le Pays, représenté par le comité de programmation et l'équipe technique du Groupe d'Action Locale (la chargée de mission et la gestionnaire LEADER), anime cette démarche sur le territoire.

En 2021 :



## Organisation de 2 comités de programmation

Deux comités de programmation ont été organisés en présentiel. Lors du second, les membres du Comité ont pu visiter le Gîte St Nicolas terminé (Vitry en Perthois), projet financé par le GAL.

## Travail sur l'évaluation du programme LEADER en coopération avec d'autres GAL

Le travail sur l'évaluation débuté en 2020 s'est prolongé tout au long de l'année 2021. La chargée de mission a travaillé de concert avec ses homologues des GAL Brie et Champagne et Saint Dizier Der et Marne quant à l'élaboration d'une démarche d'évaluation commune du programme LEADER et du MAPA. Pour les aider dans cette entreprise, des ateliers Evaluation ont été organisés par la Région Grand-Est et Citoyens et Territoires en visioconférence. Le marché pour retenir le bureau d'études sera lancé fin 2021-début 2022.

## Participation à des webinaires

La chargée de mission a suivi des visioconférences organisées par l'ANPP ou Leader France sur le devenir des fonds européens avec notamment des informations quant à la nouvelle programmation LEADER 2023-2027, les années de transition 2021-2022...

## Accroissement de la communication autour du programme leader

Afin d'encore améliorer la communication du GAL et de mieux appréhender les réseaux sociaux, Mélanie LEPOLARD a suivi une formation à l'initiative de Réseau Rural Grand Est : « comment filmer avec son smartphone ».

## Future programmation Leader 2023-2027

Dans le cadre de la préparation de la programmation LEADER 2023-2027, la Région Grand Est a lancé début décembre 2021 un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) en vue d'identifier les territoires souhaitant porter une stratégie de développement local conforme aux priorités exposées par la Commission européenne.

Le Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat étant territoire éligible, a transmis le 10/01/2022 une fiche d'intention de candidature en vue d'un dépôt de demande de soutien préparatoire.

## Absence de la Chargée de Mission Leader

Mélanie LEPOLARD a été absente pour congé de maternité du 23/10/2021 au 11/02/2022. Le choix a été fait de ne pas la remplacer, la gestionnaire Leader assurant l'intérim sur la complétude des dossiers en cours et la constitution des dossiers de demandes de paiement. Il a également été convenu que pendant cette période elle informerait les nouveaux porteurs des premiers éléments à fournir au GAL pour constituer un fond de dossier permettant de leur délivrer l'accusé de réception pour qu'ils puissent commencer leur projet.

Indicateurs de suivi	2021	Rappel 2020	Cumul 2016-2021
Nombre de porteurs rencontrés (rdv, tél,...)	42	37	240
Nombre de dossiers déposés	10	5	56
Dossiers préprogrammés	9	6	49
Dossiers préprogrammés abandonnés	3	1	7
Montant des dossiers préprogrammés (hors abandons)			1 640 679.78 €
Nombre de dossiers programmés	8	7	36
Montant des dossiers programmés			1 074 168,50 €

Nombre de dossiers engagés (convention signée)	14	22	36
Montant des dossiers engagés	1 071 129,86 €		
Nombre de dossiers payés	6	8	14
Montant des dossiers payés	445 320,57 €		

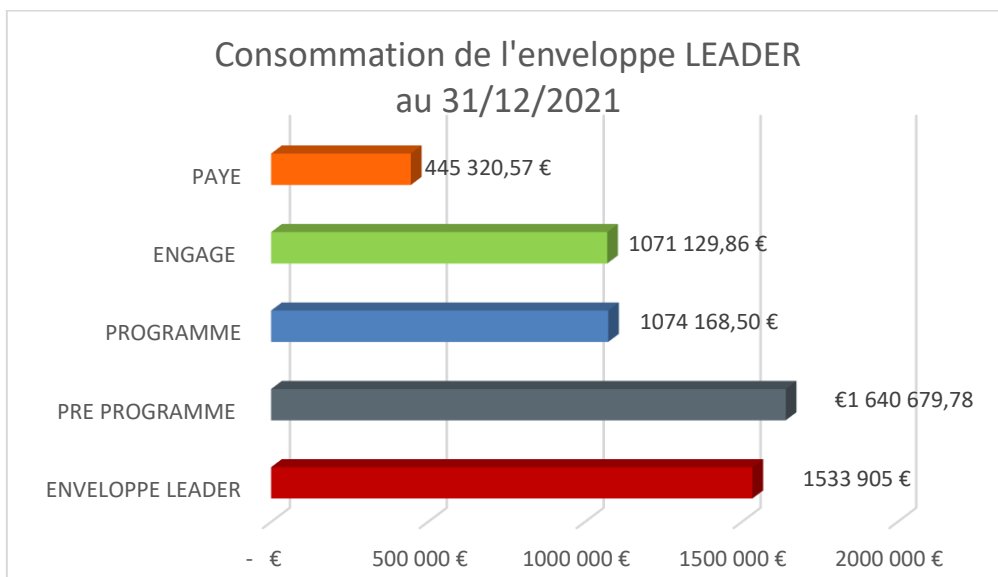
*Rappel montant total de l'enveloppe financière 2014-2022 : 1 533 905,00 €  
(1 186 800 euros + 347 105,00 €)*

Sur les 49 dossiers préprogrammés (hors ingénierie LEADER), 20 sont portés par des privés. Le montant moyen de financement LEADER est de **33 483,00 €**.

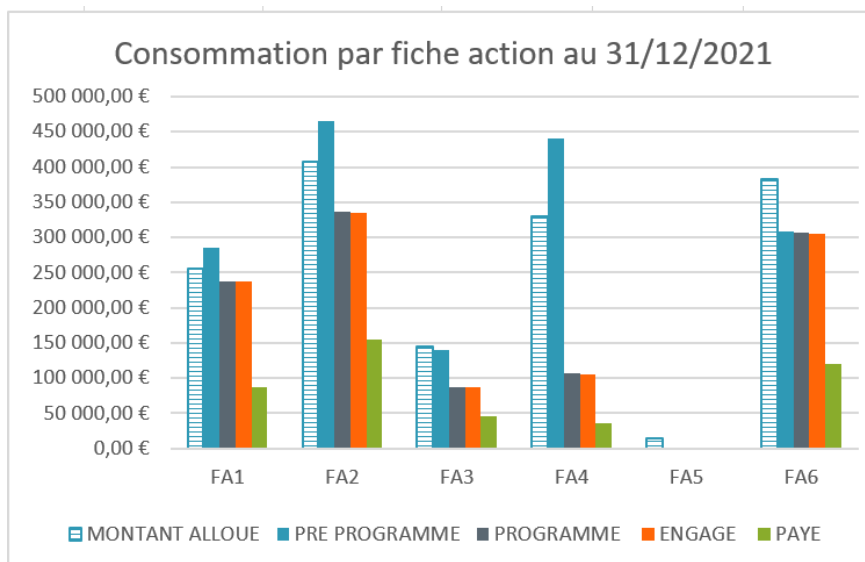
L'équipe technique du GAL a préparé 17 demandes de paiement : 14 dossiers ont été payés; 3 dossiers sont liquidés en instance de paiement par l'ASP (Agence de Service de Paiement).

En mars 2020 un courrier de demande d'enveloppe complémentaire avait été envoyée au Président de la Région Grand-Est Jean ROTTNER qui était restée sans réponse officielle. S'interrogeant sur la période de transition 2021-2022, le GAL Pays Vitryat a cosigné avec 7 autres GALs un nouveau courrier adressé le 19 Janvier 2021 au Président de la Région Grand-Est pour demander à nouveau une enveloppe complémentaire.

Pour faire suite à cette demande le Président de la REGION a décidé de doter tous les GALs Champardenais de crédits supplémentaires sur la période 2021-2022 afin de maintenir l'ingénierie territoriale dédiée à Leader et ainsi soutenir et conforter les dynamiques existantes sur les territoires. Une enveloppe complémentaire de 347 105,00 € a donc été attribuée au GAL Pays Vitryat portant l'enveloppe totale à 1 533 905,00 €, l'enveloppe initiale était de 1 186 000,00 €.



A la date du 31/12/2021, 106,96 % de l'enveloppe financière ont été préprogrammés, 70,03% programmés et 29,03% payés.



FA1 : Structuration des acteurs et de l'offre touristique autour de l'identité territoriale

FA2 : Amélioration de la qualité de l'offre d'hébergement, de restauration et des sites patrimoniaux et à valeur touristique

FA3 : Développement et valorisation de nouveaux circuits de distribution, des éco-filières et de l'innovation en matière d'entrepreneuriat

FA4 : Co-construction d'une politique sociale et amélioration de la mobilité à l'échelle territoriale

FA5 : Coopération

FA6 : Animation et Gestion du GAL

L'on observe une surconsommation des fiches-actions 2 et 4 (liées au tourisme et à la mobilité).

#### Perspectives 2022 :

- Poursuite du traitement des demandes de paiement et organisation des visites sur place pour contrôle
- Poursuite de l'animation, accompagnement des porteurs et vérification de la complétude des dossiers
- Organisation d'au moins 3 comités de programmation LEADER sur l'année (en fonction de la situation sanitaire)
- Lancement et suivi de l'évaluation LEADER
- Continuer une communication active sur le programme LEADER
- Préparer la candidature LEADER 2023-2027

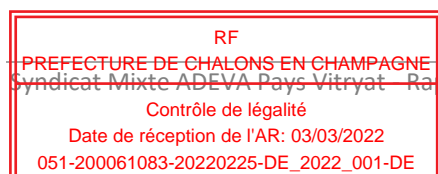
## ii. LES PTRTE 2022-2026

### En 2021

Un Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique est un outil transversal au service de la relance et de la reconquête des territoires, qui a vocation à s'inscrire dans le long terme sur la durée des mandats locaux. C'est une démarche pour mutualiser des financements grâce à un partenariat inédit Etat-Région. Il permet de mobiliser des crédits relance, des politiques de droit commun et des fonds européens. Les PTRTE déclinent localement les orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région : transition énergétique et écologique, cohésion territoriale et coopérations, économie plurielle ancrée dans les territoires.

Un PTRTE est évolutif : enrichissement de la stratégie, émergence de nouveaux projets ou partenariats sont intégrés « au fil de l'eau » dans le PTRTE, sans procédure d'avenant.

Sur le territoire du Pays Vitryat, 2 PTRTE ont été signés en Décembre 2021. L'un à l'échelle de la Communauté de communes Vitry Champagne et Der et un regroupant les communautés de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx et Perthois Bocage et Der.





Pour le PTRTE CCVCD, une chargée de mission a été affectée pour l'élaboration de la stratégie et la rédaction du document. ADEVA a été impliqué en tant que partenaire. Dans le cadre de sa mise en œuvre, la CCVCD s'engage à associer à ses travaux, selon les thématiques des projets, le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat.

Pour le PTRTE 4CVS/Perthois Bocage et Der, ADEVA a coanimé avec la DDT la démarche d'élaboration et corédigé le pacte.

La démarche d'élaboration du PTRTE s'est articulée en trois phases dont chacune d'entre-elles a donné lieu à une concertation des acteurs du territoire pour aboutir à une stratégie et à identifier un plan d'actions coconstruit pour une meilleure appropriation et une facilité de mise en œuvre.

Indicateurs de suivi	
Nombre réunions Equipe projet locale (DDT/ADEVA/GE)	11
Nombre de Groupes de travail avec les élus	5
Nombre d'ateliers	3

#### Perspectives 2022:

- Finalisation des fiches actions 2022-2023 et mise en place de groupes de travail
- Suivi et accompagnement à la mise en œuvre des actions 2022
- Définition du cadre d'évaluation et de suivi de la démarche au travers d'une grille d'indicateurs
- Co-animation des groupes de travail, des COTECH et COPIL pour le PTRTE 4CVS/Perthois Bocage et Der

## b. THEMATIQUE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT LOCAL

### i. URBANISME: LE SCOT

Le transfert de la compétence SCoT au Pays Vitryat en 2015 à affirmer l'implication de l'ingénierie territoriale pour les missions d'urbanisme. En 2017 un accord-cadre a été attribué au cabinet CITADIA pour l'élaboration de 2 SCoT et 3 PLUi, dans le cadre d'un groupement de commande composé de :

- la CA Saint-Dizier Der et Blaise,
- la CC du Bassin de Joinville
- la CC Vitry Champagne et Der
- et ADEVA

#### L'attribution et le lancement du Marché d'Elaboration du SCoT

L'attribution du marché subséquent a été actée fin Avril 2019 par les commissions « Aménagement SCoT » et « Appels d'Offres » pour un montant de **334 185 € TTC**.

#### L'étude d'élaboration du SCoT – Un diagnostic concerté et l'initialisation du PAS<sup>1</sup>

Après une année 2020 consacrée à l'élaboration du diagnostic du SCoT à partir de l'ensemble des études et données collectées il était important de « territorialiser » celui-ci en concertant l'ensemble des EPCI. 3 ateliers de concertations et 1 intervention en commission de la CCVCD ont permis de confronter les analyses statistiques avec l'analyse qualitative des acteurs du territoire et de dégager des enjeux transversaux qui seront la trame du PAS.

Il était également important de remobiliser la gouvernance du SCOT au travers de 2 COPIL et du comité syndical. Le premier a permis de présenter la démarche engagée auprès des nouveaux élus et de valider les éléments de diagnostic. Lors du second COPIL, une méthodologie permettant de prendre

en compte les évolutions réglementaires du code de l'urbanisme a été approuvée donnant ainsi la feuille de route 2022. La prise en compte des évolutions réglementaires impacte le SCoT aussi bien dans sa formalisation qu'au niveau des enjeux environnement et fonciers notamment avec la prise en compte de la Loi climat et résilience intégrant l'objectif Zéro Artificialisation Nette.

### Les enjeux de la Loi Climat et Résilience

Ces dernières années l'évolution du code environnemental et de l'urbanisme nécessite une capacité d'anticipation et d'adaptation des territoires. Cela implique une veille réglementaire et de s'appuyer sur des supports ressources comme la FédéScoT et l'ANPP.

Le Syndicat a ainsi participé à plusieurs réunions et travaux à l'échelle régionale qui ont débouché sur plusieurs préconisations et contributions notamment sur la prise en compte dans les documents d'urbanisme de l'objectif ZAN dont le premier à devoir être compatible avec cet objectif est le SRADDET.

Indicateurs de suivi	Urbanisme	Décision/Rendu
Nombre Ateliers	3	Concertation permettant de dégager des enjeux transversaux
Nombre de COFIL	2	Validation des éléments de diagnostic et de la méthodologie de la phase 2
Partenaires impliqués	Communautés de communes du Pays Vitryat, Pays Barrois, Pays Nord Haut-Marnais, Coteaux Maisons et Caves de Champagne, DDT 51, CDA51, CCI51, Bailleurs, Fédération de la chasse, CENCA, ADEME	
Intervention commission	1	Synthèse des enjeux résultants des ateliers, présentation de la méthodologie de la phase PAS

### Les perspectives 2022

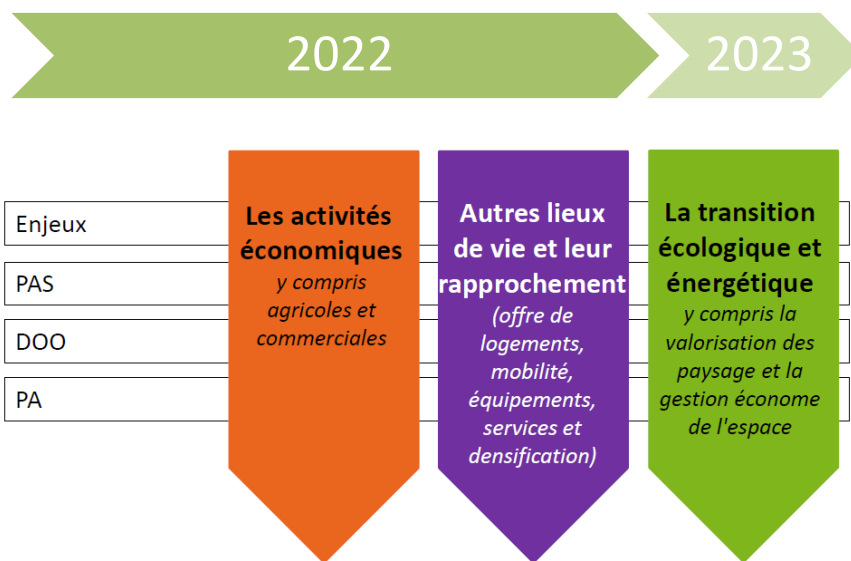
2022 sera consacrée à :

Concernant l'élaboration du SCoT :

- L'élaboration du PAS sur 2 thématiques socles
- La concertation des Personnes Publiques Associées
- La communication et la concertation des élus et du grand public (parcours découverte et Quizz)

Le Syndicat poursuivra également :

- ses actions de suivi des schémas d'aménagement et documents d'urbanisme en tant que PPA.
- son implication à l'échelle régionale pour le suivi et la participation aux politiques d'aménagement.

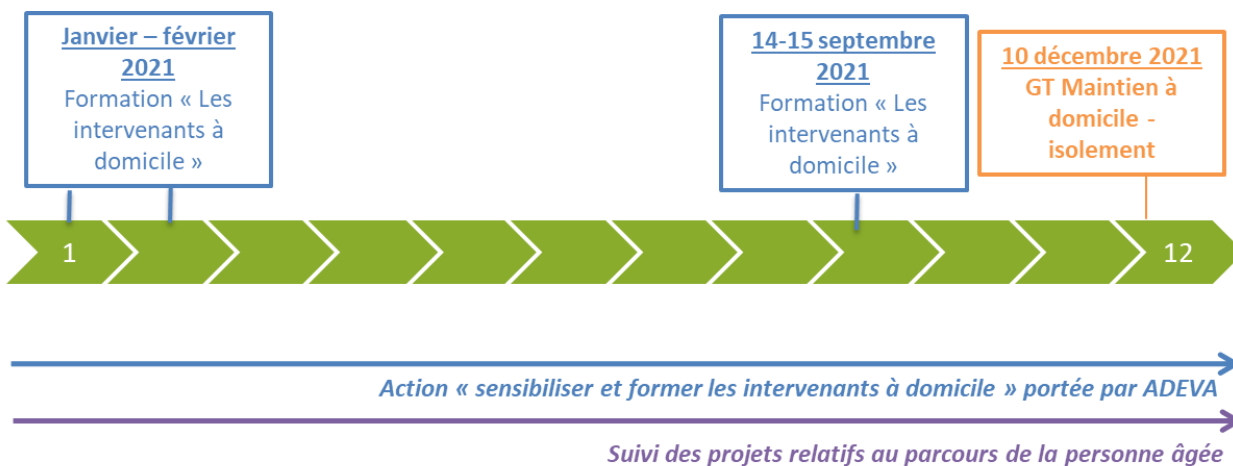


C. THEMATIQUE SERVICES A LA POPULATION

i. PLAN D'ACTION : PARCOURS DE LA PERSONNE AGEE

Le Pays Vitryat s'est engagé dans une démarche visant à améliorer le parcours de vie et de santé de la personne âgée sur son territoire. Celle-ci prend la forme d'un plan d'actions « Parcours de la personne âgée » qu'ADEVA anime auprès des acteurs locaux du maintien à domicile.

En 2021



Dans le cadre du plan d'actions Parcours de la Personne Âgée, le chargé de mission a assuré en 2021 :

- L'animation du groupe de travail « Maintien à domicile – Isolement », composé d'acteurs du maintien à domicile et d'institutionnels compétents auprès des seniors.
- La poursuite des actions de formation « les intervenants à domicile »
- L'ingénierie financière pour la mise en œuvre des actions sur le territoire.
- L'accompagnement et le suivi des initiatives en lien avec le vieillissement de la population.

## Indicateurs de l'Animation du groupe de travail « Maintien à domicile – Isolement » et Commission

Groupe de travail « Maintien à domicile – Isolement »	1 réunion de travail + échanges par mails et téléphoniques
---	--

### PARTENAIRES MOBILISÉS

Élus locaux, Agence Régionale de Santé, CLIC, MAIA, MSA, CLS Vitry-le-François, Services d'Aide à Domicile, SSIAD, EHPAD, MARPA, Familles Rurales, ADMR, proches aidants...

### Actions menées en 2021 dans le cadre du plan d'actions Parcours de la Personne Âgée :

Le chargé de mission et le groupe de travail « Maintien à domicile » ont poursuivi l'action « Sensibiliser et former les intervenants à domicile ». Ainsi, trois formations ont été co-construites avec les partenaires :

Formation 1 : « le rôle des intervenants à domicile » (septembre, octobre 2020, février 2021)

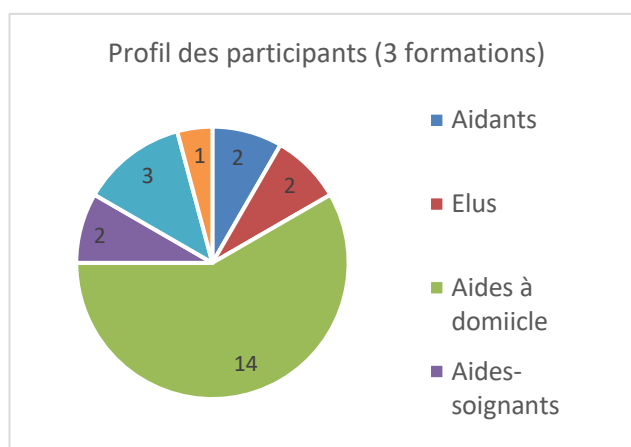
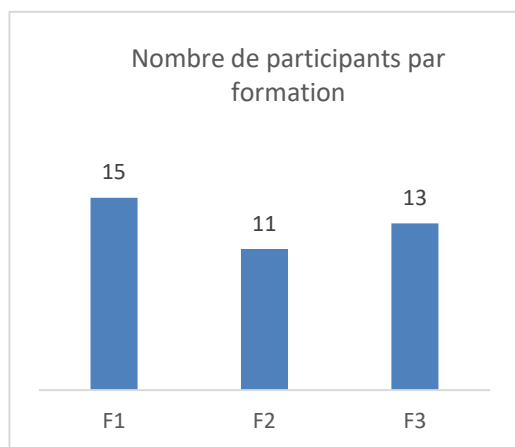
Formation 2 : « la communication adaptée auprès de la personne âgée et de ses aidants »

Formation 3 : « L'usage du matériel et les bonnes postures »

Pour financer ces formations, l'Agence Régionale de Santé avait été sollicitée et un financement avait été accordé au Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat.

Une première formation a débuté à l'automne 2020 avant d'être partiellement reportée en 2021 pour des raisons sanitaires. Les autres formations ont été réalisées en janvier et septembre 2021.

Au total, les formations ont cumulé 39 participations (sachant que 24 personnes ont participé à une ou plusieurs formations).

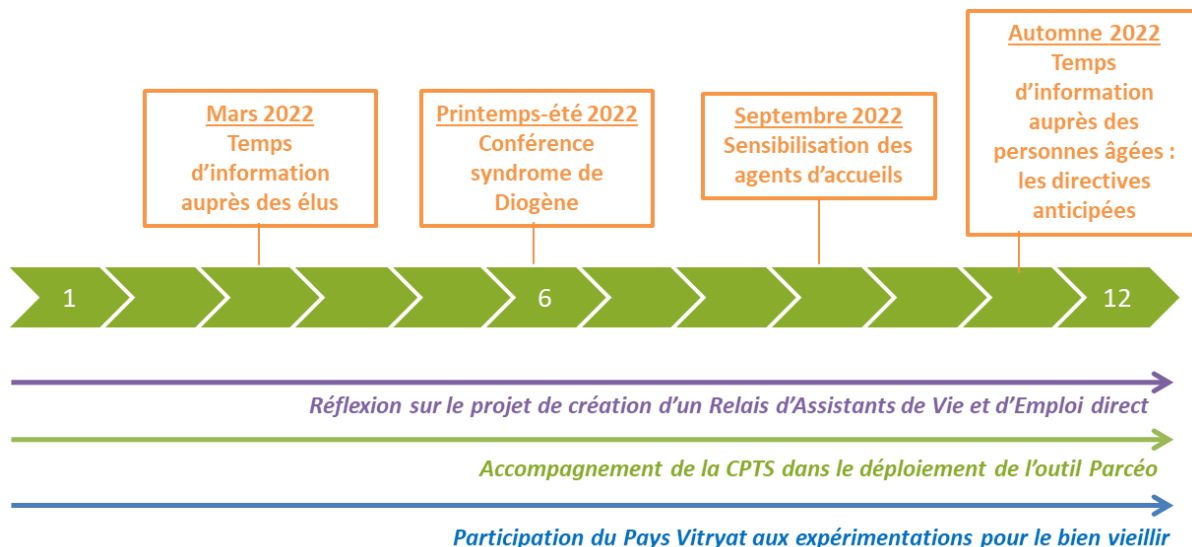


### Perspectives 2022

En 2022, le Chargé de mission poursuivra l'animation du Groupe de Travail « Maintien à domicile – Isolement » et les fiches actions engagées sur le territoire. Les réflexions s'orienteront particulièrement autour des axes suivants :

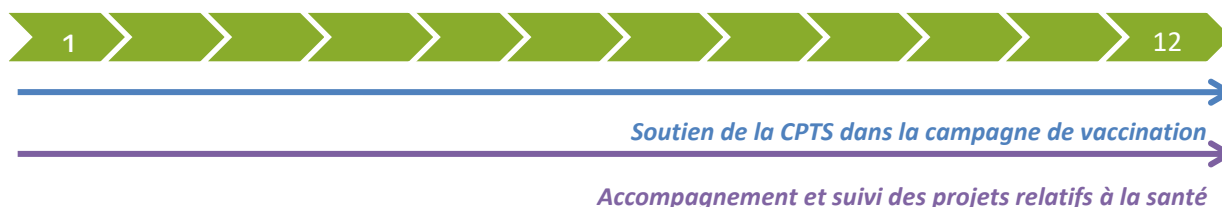
- Poursuivre avec la MAIA et le CLIC de l'action de sensibilisation des agents d'accueil, des secrétaires de mairie et des élus du territoire.
- Organiser avec la MAIA une conférence sur le syndrome de Diogène
- Mener des actions de communication et d'information auprès des personnes âgées sur des sujets relatifs au bien vieillir

- Poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un Relais d'Assistants de Vie (RAV) sur le Pays Vitryat afin de structurer et mettre en réseau les aides à domicile du territoire (étude comparative de dispositifs similaires (benchmarking), modalités de mise en œuvre, porteurs et financeurs potentiels...).
- Poursuivre le suivi et l'accompagnement de projets relatifs au vieillissement (CLS, CLIC...)



## ii. THEMATIQUE SANTE

Le Pays Vitryat accompagne depuis maintenant plusieurs années les dynamiques de santé structurantes pour le territoire. Il apporte pour cela son ingénierie aux différents projets de santé du territoire mais soutient également sur le long terme les initiatives visant à améliorer et renforcer l'offre de santé sur le territoire.



### Actions menées et projets suivis en 2021

En 2021, le chargé de mission a avancé sur les points suivants :

- Soutien de la CPTS dans la campagne de vaccination du Pays Vitryat (organisation de suivi hebdomadaire CPTS/élus...)
- Suivi des actions partenaires en matière de santé (Agence Régionale de Santé Grand Est, Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Remy-en-Bouzemont, Centre Hospitalier de Vitry-le-François, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays Vitryat, Contrat Local de Santé de Vitry-le-François...).

Indicateurs de suivi	Santé	Décision/Rendu
Nombre Réunion Elus/CPTS	6	Réunions mensuelles afin d'informer les élus sur le suivi de la campagne de vaccination et de coordonner/fiabiliser la communication
Nbre projets	3	1 extension, un réaménagement de mairie pour une création de cabinets médicaux, 1 projet de création de maison de santé dans une ancienne école
Partenaires impliqués	Communautés de communes du Pays Vitryat, ARS, Sous-préfecture, mairie concernées, CPTS, MAIA, CLS Vitryat	

## Perspectives 2022

En 2022, le Chargé de mission poursuivra son travail sur la thématique de la santé, tout particulièrement en accompagnant les initiatives et les projets locaux :

- Poursuite du partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé avec l'accompagnement de leurs actions
- Poursuite de l'accompagnement des projets relatifs à la santé
- Suivi des actions partenaires en matière de santé (Agence Régionale de Santé, Contrat Local de Santé de Vitry-le-François...).

## d. THEMATIQUE ECONOMIE EMPLOI

### i. LA GTEC

La Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) du Pays Vitryat est une démarche partenariale comprenant les acteurs de l'emploi et de la formation. Elle se traduit en un plan d'actions pluriannuelles qui s'articule autour d'actions supports et de trois axes stratégiques :

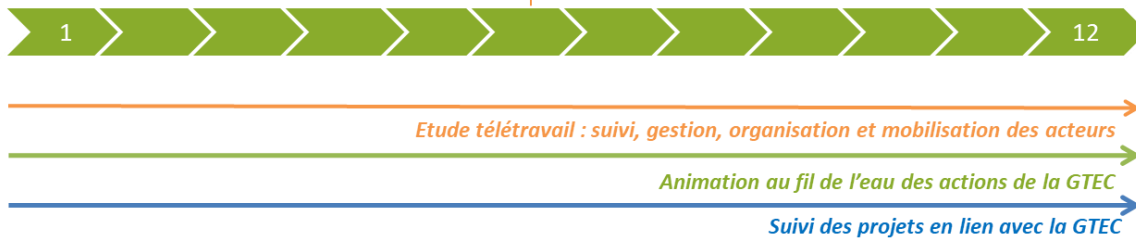
- Axe 1 : « Développer l'attractivité et les services et du territoire »
- Axe 2 : « Informer, valoriser et promouvoir les métiers du territoire »
- Axe 3 : « Favoriser l'accès à l'emploi et consolider les parcours professionnels »

## En 2021

Dans le cadre de la GTEC du Pays Vitryat, le chargé de mission a assuré en 2021 :

- Animation des actions de la GTEC au fil de l'eau :
  - o Animation de l'observatoire territorial (action 1.1)
  - o Mise à jour de la rubrique « Vivre au Pays » sur le site Internet (action 1.1)
  - o Recherche d'éléments sur l'hébergement temporaire et rédaction du cahier des charges (action 1.2)
  - o Suivi de l'étude de la pratique du télétravail sur le Pays Vitryat (COFIL de restitution en juin 2021)
- Accompagnement et suivi des projets relatifs à l'emploi et à la formation (Comité Territorial de Développement des Compétence (CTDC), Mission Locale, Pôle Emploi, Ville de VLF, Sous-préfecture)

7 juin 2021  
COPIL Restitution  
étude télétravail



#### INDICATEURS D'ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL ET DE LA COMMISSION

**Nombre de Groupe de travail « GTEC » et réunions partenaires**

Échanges par mails et téléphoniques,  
Mobilisation du groupe de travail sur l'étude « télétravail » (COPIL, atelier, enquête...)  
Suivi de 2 CTDC + participation à 6 groupes de travail  
Participation à 1 groupe de travail de la ville de VLF  
Participation à 1 réunion emploi Sous-préfecture

#### PARTENAIRES MOBILISÉS DANS LE CADRE DE LA GTEC

**Groupe de travail GTEC :** Sous-Préfecture, DIRECCTE, Pôle Emploi, Mission Locale/Espace Métiers, Région Grand Est, Direction Développement Économique CCVCD...

**Autres partenaires :** CCI, CRESS, Lycée François 1er, GRETA, Maison de l'Emploi et des Métiers d'Épernay, Département de la Marne, CA de Saint-Dizier, CA de Châlons-en-Champagne, entreprises locales, associations, groupements d'employeurs, ...

#### Perspectives 2022

En 2022, le chargé de mission se concentrera sur :

- L'animation de la commission économie et emploi
- L'animation et la mise en œuvre de la feuille de route préconisée par l'étude sur la pratique du télétravail
- Le lancement et le suivi de l'étude sur l'hébergement temporaire. Cette étude visera à recenser l'existant sur le territoire en matière d'hébergement temporaire, à analyser les besoins du public cible mais aussi le potentiel, à proposer des solutions clés en main afin de les mettre en œuvre de manière très opérationnelle début 2023
- L'accompagnement et le suivi des projets relatifs à l'emploi et à la formation

#### ii. LE GUICHET 1ER ACCUEIL

**Les différentes missions du guichet sont :**

- Un accueil individualisé
- L'obtention d'informations sur la création et la reprise d'entreprise sur le territoire
- Des conseils sur les étapes d'une création ou d'une reprise d'entreprise et sur les aides financières possibles
- Une orientation vers les experts adéquats

Dans le cadre de l'accompagnement à la création d'entreprise, le Syndicat Mixte Adeva Pays Vitryat fait partie des acteurs de la création à l'échelle de la Région Grand Est. Ainsi, le chargé de mission participe aux divers projets et manifestations liés à ce thème (conférence, réunion de réseau...).

### En 2021

INDICATEURS D'ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL ET DE LA COMMISSION	
Nombre de porteurs reçus	20
<i>Commerce</i>	6
<i>Artisanat</i>	5
<i>Hébergement/Restauration</i>	4
<i>Santé/social</i>	5
Nombre de réunion réseau Be est Entreprendre	1
Nombre de réunions/rdv partenaires	4
PARTENAIRES MOBILISÉS DANS LE CADRE DE LA GTEC	
Chambre des métiers et de l'artisanat de la Marne, Chambre de Commerce et d'Industrie, ADIE, Pôle Emploi, Initiative marne, Synercoop	

### Perspectives 2022

Dans le cadre de sa mission « guichet premier accueil », le chargé de mission :

- Continuera d'accueillir et de répondre aux besoins des porteurs de projets
- Participera aux réunions du réseau Be Est Entreprendre organisées et animées par la Région Grand Est
- Participera aux actions et événements liés à deux projets dont nous sommes partenaires :
  - o Pôle créa : Initiative Marne a répondu à l'AAP de la Région Grand Est pour créer un pôle de création pour entreprendre
  - o Entreprendre en cœur de territoire : la CCVCD a répondu à l'AAP de la BPI France pour créer un espace d'accueil pour la création d'entreprise à Vitry-le-François

### iii. L'ORAC

La mise en place d'une ORAC sur le Pays Vitryat s'inscrit dans la stratégie de développement élaborée dans la Charte de Territoire et dans les différents documents de contractualisation liant l'État et la Région avec le Syndicat Mixte ADEVA.

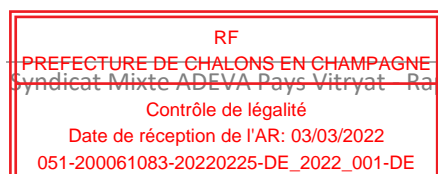
La mise en place de mesures de soutien aux entreprises est bénéfique au tissu économique ainsi qu'à l'ensemble du territoire. A cet égard, l'ORAC, est un outil d'intervention ayant pour but de renforcer et de contribuer au développement des entreprises artisanales et commerciales locales.

### En 2021 :

Clôture de la tranche 3 de l'ORAC.

Dernier comité de pilotage en 2020.

Nombre de dossiers soldés depuis le dernier comité de pilotage : 6





Indicateurs de suivi	Tranche 3
Nombre de dossiers instruits	35
Nombre de dossiers étudiés en comité de pilotage	34
Nombre de dossiers aidés	30
Montant des investissements HT	1 751 176,38 €
Montant d'investissements éligible	1 075 093,09 €
Montant de subventions accordées	211 631,89 €

## e. THEMATIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE

### i. GAIAH

#### L'évolution de GAIAH

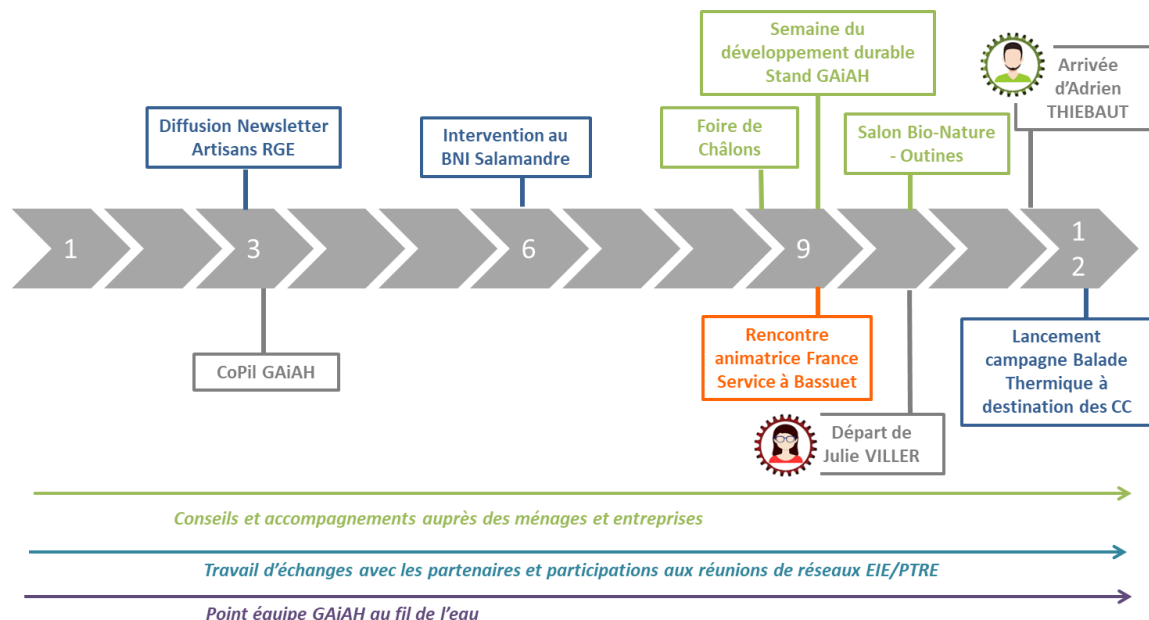
La plateforme de rénovation énergétique du Pays Vitryat est opérationnelle depuis le 2 juin 2018. En 2021, passage au programme SARE : Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique, en réponse à l'AMI National porté par l'ADEME et co-porté au niveau régional.

Caractéristiques :

- Financement du programme d'actions pour la rénovation énergétique mise en œuvre par le territoire avec financement de services (=actes) et non un financement de poste.
- Programme sur 3 ans
- Programme financé par des CEE Programme (différents des CEE travaux des particuliers).
- 3 volets principaux :
  - Particuliers : conseils + accompagnement dans les travaux
  - Animation : pour ménages, petits tertiaires privés, professionnels
  - Petit tertiaire privé : conseils

Description des actions menées :

- Actions envers les particuliers : Information de 1<sup>er</sup> niveau ; conseils personnalisés aux ménages ; accompagnements des ménages et évaluation énergétique.
- Actions envers le petit tertiaire privé : Information de 1<sup>er</sup> niveau ; conseils personnalisés.
- Actions envers les professionnels du bâtiment : diffusion d'une newsletter aux artisans RGE du territoire.
- Actions envers le grand public : Communication, sensibilisation et animation lors de foires et salons locaux.
- Organisation de comités de pilotage et de comités technique.



Indicateurs de suivi	En 2021
<b>Nombres d'actes</b>	326
<b>Répartition des actes auprès des particuliers :</b>	Information de 1 <sup>er</sup> niveau (A1) : 176 Conseil personnalisé (A2) : 144
<b>Répartition des actes auprès du petit tertiaire privé :</b>	Information de 1 <sup>er</sup> niveau (B1) : 3 Conseil personnalisé (B2) : 3
<b>Présence sur foires et salons</b>	3

## Perspectives 2022

- Poursuite des actions menées en 2021.
- Développement des animations et actions à destination du petit tertiaire en parallèle des actions envers le grand public.
- Reprise de l'articulation entre les OPAH du territoire et GAiAH
- Participation au suivi des nouvelles OPAH.

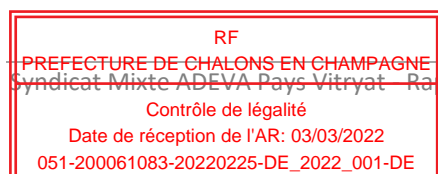
## ii. Circuits de proximité

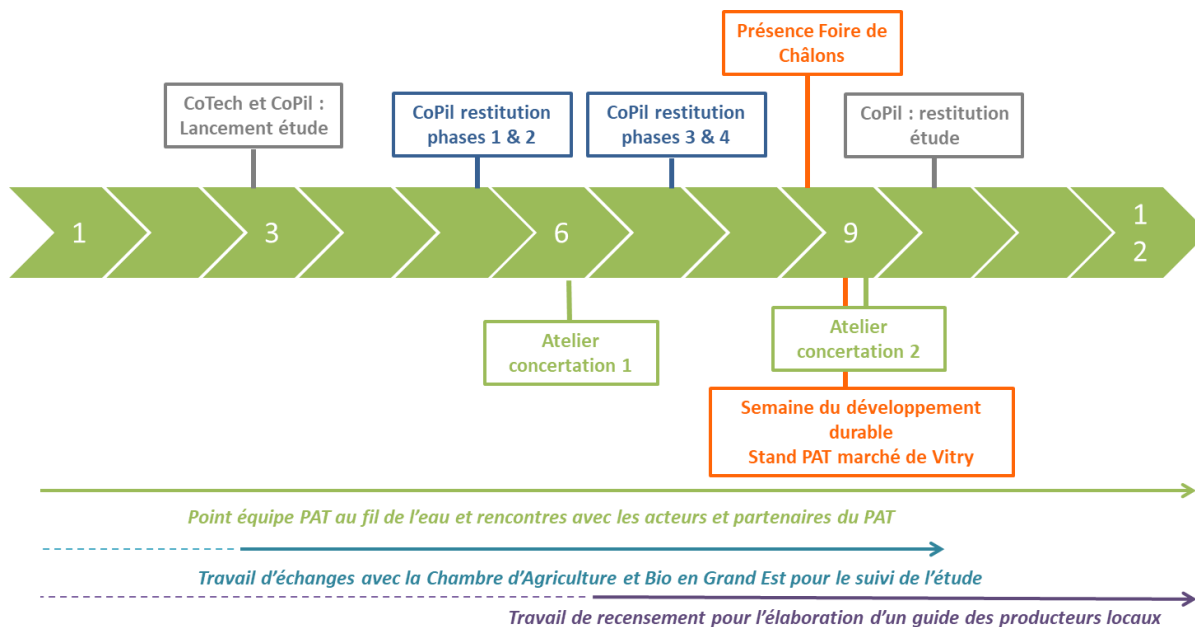
Le SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT et La COMMUNAUTE DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER sont co-porteurs du Projet Alimentaire Territorial.

### En 2021

La première action menée en 2021 est la réalisation d'un diagnostic alimentaire territorial relatif d'une part aux besoins de la restauration hors domicile et d'autre part à l'offre en produits agricoles locaux.

Le prestataire qui a été retenu est la Chambre d'Agriculture de la Marne, qui avait répondu en partenariat avec l'association Bio en Grand Est.





Indicateurs de suivi PAT	En 2021
Nbre de Copil COTECH	4
Ateliers de concertation	2
Evènements, animations	2

## Perspectives 2022

- Définir le plan d'action relatif à l'approvisionnement en produits de proximité et de qualité de la restauration collective publique, sur la base du diagnostic alimentaire territorial réalisé en amont.
- Structurer et animer des actions autour du développement de l'alimentation de proximité et des circuits courts,
- Assurer la coordination avec les partenaires impliqués dans le PAT, animer les comités de pilotage/technique et groupes de travail,
- Devenir le référent départemental circuit court et de proximité,
- Mettre en œuvre des projets d'alimentation territoriaux (PAT) ou locaux et participer aux actions d'animation correspondantes.

### 3. Exercice budgétaire 2021

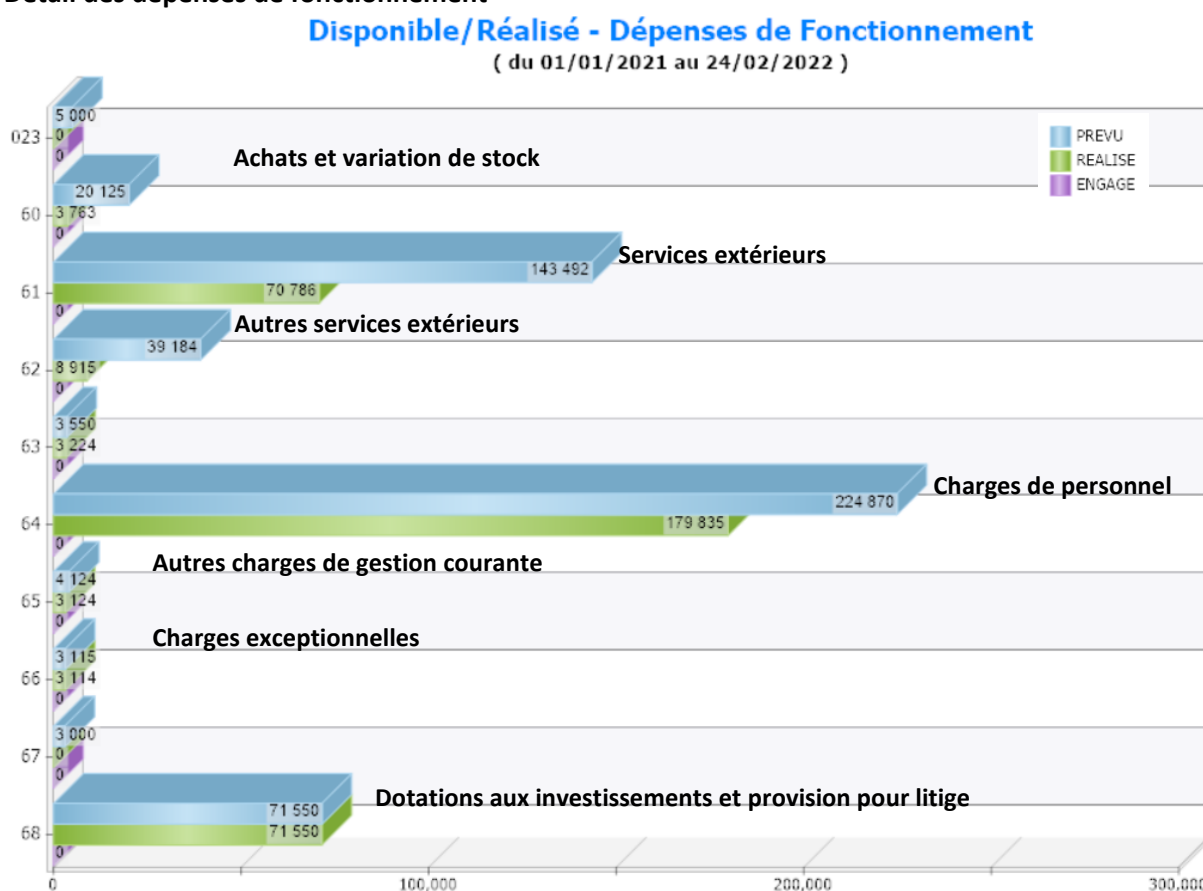
#### a. UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE PERSISTANT

L'exercice budgétaire reflète le contexte sanitaire exceptionnel lié au COVID 19. Le Syndicat a dû s'adapter tant dans la gestion du personnel que dans les techniques d'animation et de pilotage de la démarche projet. Même si l'activité n'a pas été interrompue, l'ensemble des événements et actions prévus n'a pu être réalisé entraînant ainsi des sous-réalisations dans le résultat de l'exercice budgétaire 2021.

#### b. EXECUTION BUDGETAIRE 2021

##### EXECUTION BUDGETAIRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### Détail des dépenses de fonctionnement



Outil d'ingénierie du territoire vitryat, la majorité des dépenses de fonctionnement est dédiée aux charges de personnel (Chapitre 64) soit 53.34% des dépenses de fonctionnement.

Ces dépenses couvrent les frais salariaux de 5 agents dont 4 postes d'attachés territoriaux et 1 poste de rédacteur. On note cependant une sous-réalisation des dépenses de rémunération suite au départ du Chargé de mission Généraliste, laissant le poste vacant durant 2 mois et au départ de la chargée de mission LEADER en congés maternité en fin d'année.

De plus, compte tenu du contexte sanitaire l'accueil de stagiaires n'a pu être réalisé ce qui induit une sous-réalisation au chapitre 64.

Le second poste de dépenses sont les services extérieurs (chapitre 61) soit 20.44% des dépenses de fonctionnement. Elles regroupent l'ensemble des frais de structure, de formation et de séminaires.

Là encore la crise sanitaire a entraîné une sous réalisation de 73 320.33€ liée :

RF  
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat - Rapport d'Orientations Budgétaires 2021-2022  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 03/03/2022  
051-200061083-20220225-DE\_2022\_001-DE

- Aux annulations des séminaires (PAT, LEADER, restitution télétravail)
- Aux difficultés d'organisation des formations sur le rôle des intervenants à domicile avec 7130€ réalisés contre 18 800€ prévus. Ces formations ne peuvent être organisées en visioconférence et sont donc repoussées en 2022.
- Aux retards de lancement des études concernant l'Hébergement des jeunes travailleurs (dû au changement de chargé de mission) et de l'évaluation LEADER (attente du cahier des charges de la Région Grand Est et mise en œuvre du groupement de commande).

Par contre le diagnostic du « Projet Alimentaire Territorial » a pu être finalisé pour une dépense de 47 520€.

Concernant les charges d'achats et variation des stocks (chapitre 60), l'impossibilité de finaliser la vidéo promotionnelle (prises de vues prévues lors d'événements annulés, port du masque...) prévue pour 10 200 € et la baisse des dépenses en fournitures suite à la mise en place du télétravail expliquent la sous-réalisation de 16 361.83€.

Suite à la délibération de constitution d'une provision pour litiges, **un versement de 65 000 € a été effectué à la Trésorerie Publique.**

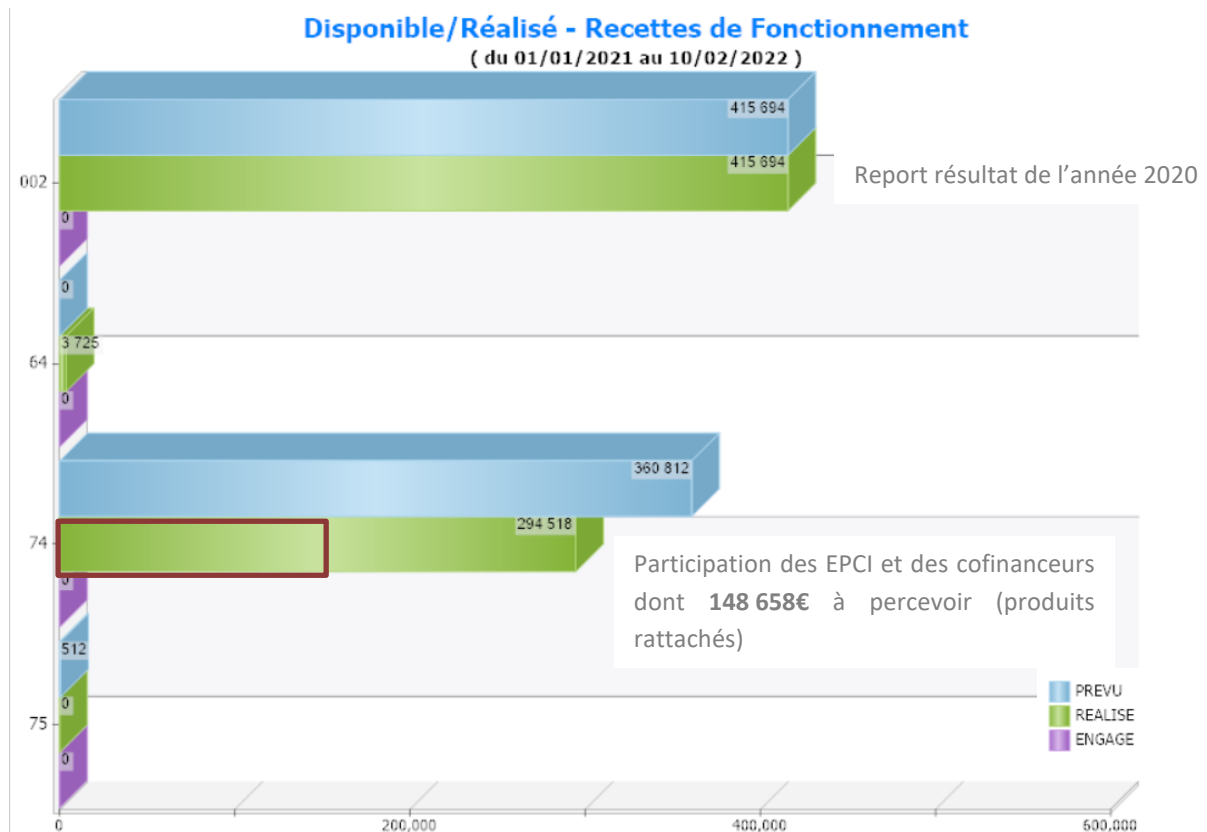
Enfin, les opérations d'ordre se limitent aux dotations aux amortissements pour un montant de 6 550.80€. Cela correspond aux amortissements des logiciels GEO (SIG, AGEDI) et des licences Pack Office.

**Le montant des dépenses en 2021 pour la section de fonctionnement s'élève à 344 315.50 €.**

#### **Détail des recettes de fonctionnement**

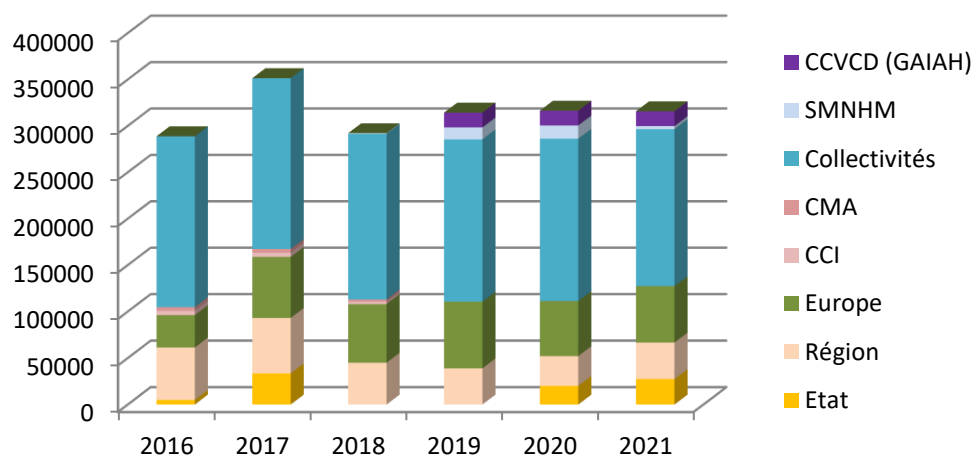
La participation des 3 communautés de communes au travers de la cotisation représente 57.4% des recettes 2021. Les **EPCI restent donc les financeurs majoritaires du Syndicat.**

En 2021, les dispositifs de soutien à l'ingénierie territoriale du Conseil Régional Grand-Est ont été attribués à hauteur de 38.4% pour les postes du Chef de projet et du Chargé de mission généraliste. La participation se limite aux salaires chargés et ne prend pas en compte les frais d'environnement. Le poste de chef de projet a perçu une participation limitée au prorata du temps passé sur les missions excluant ainsi le temps consacré à la gestion administrative de la structure (évalué à 20% du temps de travail).



La contribution 2021 du Syndicat Mixte du Nord Haute-Marne devait constituer une recette mais la part de subvention 2020 devant être déduite étant supérieure à la participation à reverser pour 2021, une charge exceptionnelle de 3 022.89 € s'inscrit en dépenses de fonctionnement.

### Evolution de la répartition des recettes par financeurs (Montants prévisionnels de 2016 à 2021)



Les chambres consulaires n'interviennent plus dans le financement du Guichet 1<sup>er</sup> accueil même si le partenariat est maintenu. En 2021, les cofinanceurs permettant de financer de l'ingénierie restent le Conseil Régional et les fonds Européens LEADER.

L'Etat au travers de l'appel à projet « Projet Alimentaire Territorial » intervient également sur les actions menées en ingénierie pour une durée de 3 ans.

Le montant des recettes en 2021 pour la section de fonctionnement s'élève à **298 245.05 €**.  
 Les subventions étant soldées une fois les missions réalisées, le bilan des recettes 2021 comprend des produits rattachés s'élevant à **148 658€**. Ce montant correspond aux subventions attribuées mais non perçues s'étalant de 2019 à 2021.

➔ **La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 369 624.10 € sur l'exercice 2021.**

## EXECUTION BUDGETAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### Détail des dépenses d'investissement



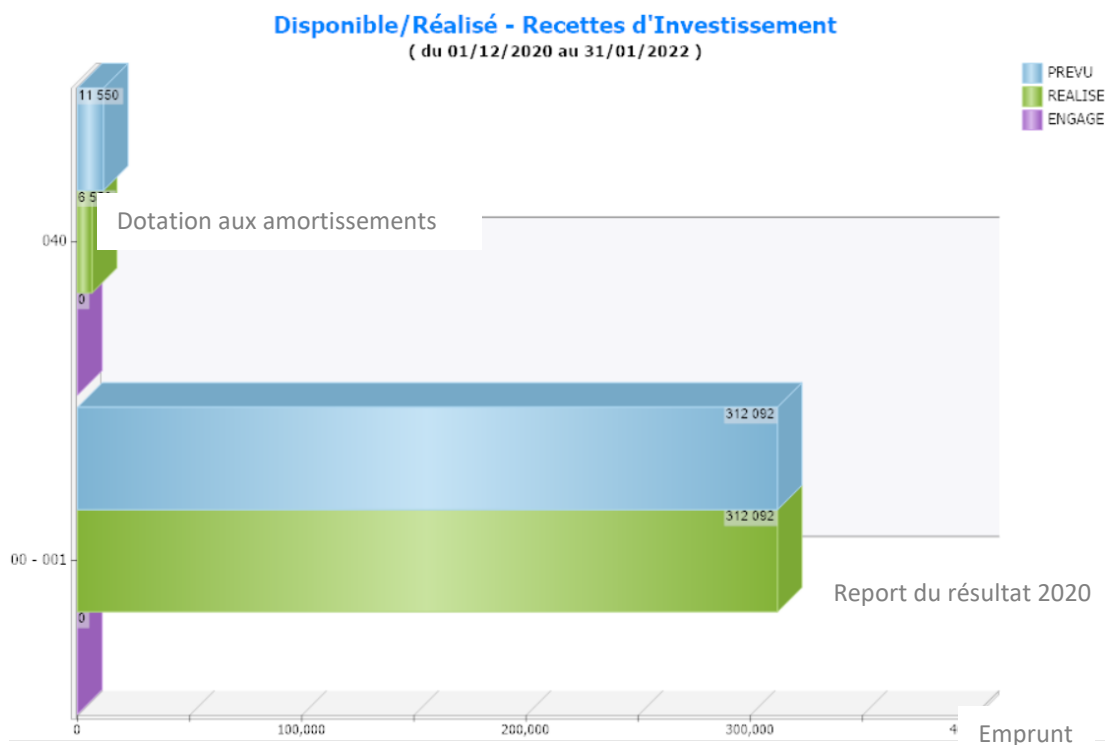
La majorité des dépenses d'investissement concerne l'étude d'élaboration du SCoT. Le marché a été notifié en Septembre 2019 pour un montant de 334 185 € TTC sur une durée de 4 ans. Malgré un contexte sanitaire peu favorable à la concertation, la phase de diagnostic a pu être finalisée. Cependant un reste à réaliser de **18 497 €** sera affecté au budget 2022 pour pouvoir mandater les dernières factures concernant la phase 1 de diagnostic.

Les autres dépenses d'investissement correspondent :

- Au remboursement du capital de l'emprunt pour financer le SCoT
- Au renouvellement partiel du parc informatique (2 postes).

**Le montant des dépenses en 2021 pour la section d'investissement s'élève à 39 854.06 €.**

## Détail des recettes d'investissement



Le report de l'année 2020 correspond au cumul :

- du versement de l'emprunt dédié au financement de l'étude d'élaboration du SCoT
- des aides de l'Etat versées en 2016 et 2017 pour financer les études d'élaboration du SCoT.
- d'une avance de la région de 29 200€ sur les 58 404€ attribués

En 2021, les recettes d'investissement perçues se limitent au report du résultat 2020 et aux dotations aux investissements pour un montant de 6 550€ (matériel informatique et logiciels SIG).

➔ La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 278 688.93 € sur l'exercice 2021.

### Balance générale provisoire

<b>Section de Fonctionnement</b>					
	Budget Primitif	Budget Suppl.	DM	Réalisé	Différence
<b>Dépenses</b>	518 010.80	0.00	0.00	344 315.50	173 695.30
<b>Recettes</b>	361 324.33	0.00	0.00	298 245.05	63 079.28
<b>Dépenses 002</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Recettes 002</b>	415 694.55	0.00	0.00	415 694.55	0.00
	<b>259 008.08</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>369 624.10</b>	

<b>Section d'Investissement</b>					
	Budget Primitif	Budget Suppl.	DM	Réalisé	Différence
<b>Dépenses</b>	172 856.19	0.00	0.00	39 854.06	133 002.13
<b>Recettes</b>	76 550.80	0.00	-65 000.00	6 550.80	5 000.00
<b>Dépenses 001</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Recettes 001</b>	312 092.19	0.00	0.00	312 092.19	0.00
	<b>215 786.80</b>	<b>0.00</b>	<b>-65 000.00</b>	<b>278 788.93</b>	
<b>Résultat</b>	<b>474 794.88</b>	<b>0.00</b>	<b>-65 000.00</b>	<b>648 413.03</b>	

Report excédent 2020 (Affectation de résultat)



## Un résultat excédentaire

Le résultat de 2021 est excédentaire de 648 413.03 € sur l'exercice 2021.

Cet excédent provient notamment :

- Du versement de l'intégralité de l'emprunt dédié au SCoT en 2020 soit 320 000€ alors que seuls 110 017.80 € ont été réalisés,
- Des produits rattachés s'élevant à 148 658 € correspondant aux subventions attribuées mais non versées. Les rattachements de produits comprennent des subventions n-1, n-2 et n-3.

Le résultat excédentaire de fonctionnement sécurise l'activité du Syndicat. En effet, la majorité des recettes étant perçues qu'une fois les dépenses réalisées, l'excédent de fonctionnement constitue un fonds de roulement nécessaire pour assurer le financement de l'ingénierie en attendant le versement des produits rattachés (subventions correspondantes à l'année N-1 à N-3).

Le Syndicat pourra également assurer le versement de l'échéance annuelle du remboursement d'emprunt (voir § Dette) s'élevant à 24 520€ sans impacter ses missions.

L'excédent d'investissement constitué majoritairement de l'emprunt permettra le paiement de l'intégralité de l'étude d'élaboration du SCoT dont l'approbation est prévue en 2024 soit un « reste à réaliser » de 224 167.20€.

## C. VERS LE BUDGET 2022

### i. Perspectives budgétaires

Le Syndicat Mixte souhaiterait maintenir le montant des cotisations à 4€/hab (montant stable depuis 2015).

**Notre stratégie réaffirmée est donc de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en garantissant un investissement maîtrisé.**

### ii. Données budgétaires

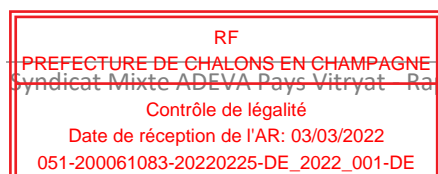
#### Les recettes

La participation des EPCI membres est fixée annuellement dans le cadre des statuts du Syndicat. Pour constituer le budget, sont associées à ces contributions par habitant, des subventions sollicitées par le Pays Vitryat pour des opérations spécifiques (études, mise en œuvre de programmes, ingénierie...) en maîtrise d'ouvrage propre.

En 2022, pour la section de fonctionnement, le montant prévisionnel des subventions représente 37% des recettes soit presque le même taux qu'en 2021 soit 39%. La part non négligeable des subventions dans le budget du Pays nécessite un « fonds de roulement » suffisant afin de financer les opérations par anticipation.

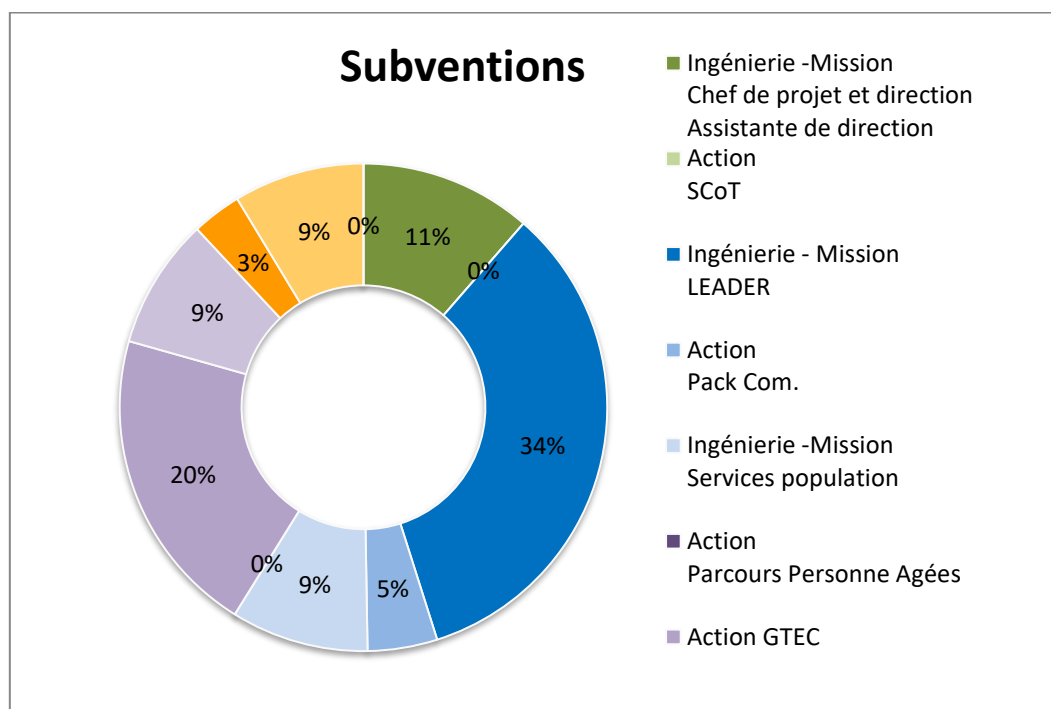
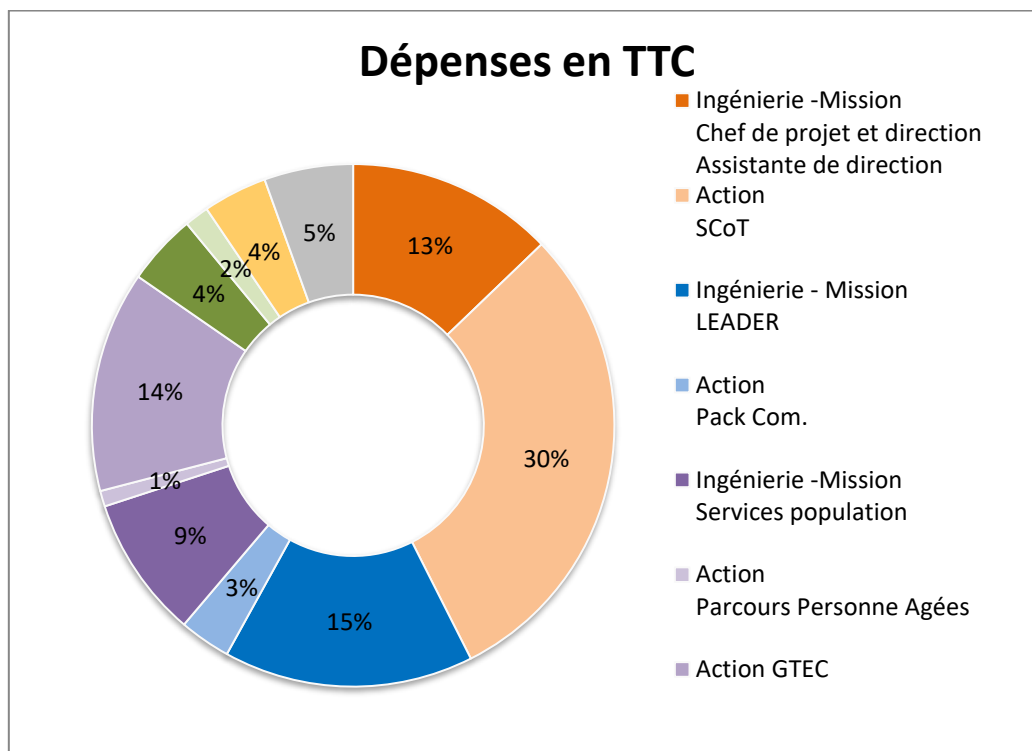
#### Les dépenses

Dédié à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire, le Pays n'a pas vocation à investir ou gérer un parc immobilier et des équipements. Aussi les dépenses prévisionnelles de fonctionnement représentent 76% du budget 2022, elles sont dédiées au financement de l'ingénierie et des missions. La section d'investissement reflète presque exclusivement les coûts d'élaboration du SCOT.



## d. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2022

Les activités du Syndicat ne correspondant pas aux compétences « classiques » des collectivités, une présentation du budget par fonction est inadaptée. Cependant pour faciliter le débat sur les orientations budgétaires, les graphiques ci-dessous représentent les dépenses et recettes prévisionnelles par mission en différenciant les besoins et ressources pour l'ingénierie des actions qui lui sont rattachées pour 2022.



## e. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISEES

### LES FRAIS DE STRUCTURE

Les frais de structure représentent 5% des dépenses de fonctionnement.

### LES ETUDES

Compte tenu du contexte sanitaire en 2021, une partie des actions d'animation, de formation et de sensibilisation seront reprogrammées en 2022.

3 études permettant de définir des feuilles de route et de réactualiser le projet de territoire seront réalisées par des prestataires pour un montant de 76 560 € :

- L'évaluation du programme LEADER 2014-2020
- L'élaboration d'un plan d'action de développement de l'habitat des jeunes (action qui s'inscrit dans le plan d'action de la GTEC)
- L'accompagnement pour la structuration et la mise en œuvre des tiers Lieux sur le Pays Vitryat (action faisant suite aux préconisations de l'étude télétravail à valider lors de la Commission du 28 Février 2022).

### CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel restent stables et s'élèvent à 210 550€ soit 52% des dépenses de fonctionnement pour 5 postes.

L'équipe administrative du Pays se compose actuellement de 3 agents non titulaires à temps plein et de 2 agents non titulaires à 80% :

- Annaïg CUNTIGH, direction Chef de projet,
- Catherine LAMBERT, assistante de Direction et gestionnaire LEADER
- Mélanie LEPOLARD Chargée de mission LEADER
- Trécy NOIROT Attaché Territorial Chargé de mission généraliste
- Laëtitia DE MIANVILLE Chargée de mission Circuit de proximité - PTRE

POSTE	FILIERE	CATEGORIE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POSITION STATUTAIRE
Directrice / chef de projet <b>(SCoT,)</b>	Adm	A	Attaché	35/35	Non titulaire - CDI
Chargé de mission PTRE/Circuit de proximité	Adm	A	Attaché	35/35	Non titulaire - CDD
Chargée de mission LEADER <b>2014-2020</b>	Adm	A	Attaché	28/35	Non titulaire – CDD
Chargée de mission généraliste <b>(Services à la population, GTEC)</b>	Adm	A	Attaché	28/35	Non Titulaire - CDD

Assistante de direction/ gestionnaire LEADER	Adm	B	Rédacteur	35/35	Non titulaire - CDI
---	-----	---	-----------	-------	------------------------

La gestion des ressources humaines continuera de s'exercer dans **un cadre budgétaire rigoureux**. Ainsi, il n'est pas prévu d'embaucher de nouveaux personnels, si ce n'est l'intégration d'1 stagiaire pour une durée de 3 à 6 mois dans le cadre d'actions ciblées (nouvelles programmation LEADER par exemple).

#### UNE PROVISION POUR RISQUE

En 2021, 65 000€ ont été versés à la trésorerie publique afin de constituer une provision pour risque suite au contentieux concernant le contrôle de l'Agence de Service de Paiement du FEADER Axe 3 versé pour l'ingénierie 2012.

#### f. DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR LE SCOT

Les dépenses d'investissement concernent presque exclusivement l'étude d'élaboration du SCOT. Le coût global du SCOT s'élève à 334 185 € TTC sur 4 ans.

Pour 2022, le budget prévoit la réalisation partielle du PAS/DOO pour 2 thématiques socles pour un montant de 90 000€.

A cela s'ajoute un Reste à Réaliser de 18 497 € correspondant à la finalisation du diagnostic.

#### g. LA DETTE

Actuellement le Syndicat Mixte a contracté un prêt de 320 000€ pour une durée de 14 ans qui assure la capacité de financement de l'étude **sans impacter dans un premier temps les cotisations des EPCI de rattachement**.

Le taux d'emprunt est de 0.95%. La première échéance annuelle pour le remboursement du prêt a débuté en 2021. Pour 2022, celle-ci s'élève à 24 519.07 dont 21 683.12€ pour le remboursement du capital et 2835.95€ d'intérêts.

#### h. DES RECETTES ENCORE INCERTAINES

L'ensemble des montants des subventions indiquées pour 2022 reste approximatif. Les subventions concernant l'ingénierie territoriale versée par la Région Grand Est devrait être maintenu et les études principalement financées par les fonds LEADER s'inscrivent dans la stratégie définie.

#### i. DES COTISATIONS STABLES

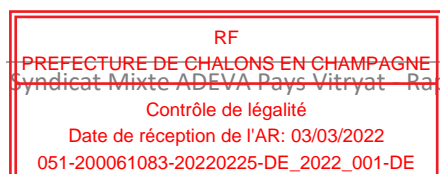
Le Syndicat propose de maintenir une cotisation par habitant identique à 2016.

Le montant de la cotisation par habitant s'élèverait à 4.00€/habitant ce qui représente un montant de 166 748€ (basé sur le recensement 2019 population légale 2022).

#### j. BALANCE GENERALE PREVISIONNELLE 2022

La balance générale présente un résultat déficitaire pour l'exercice 2022 si l'on ne prend pas en compte le report de l'excédent de l'exercice 2021. Celui-ci permettra de combler ce déficit.

Il faudra cependant être vigilant pour conserver pour les prochains exercices un fonds de roulement suffisant car le résultat intègre les produits rattachés, la provision pour risque ainsi que l'emprunt versé pour le financement du SCOT.



## Synthèse du budget prévisionnel 2022

	Dépenses cumulées			Recettes cumulées			Résultat 2022	Report à nouveau	Résultat prévisionnel
	BP n-1	Réalisé N-1	BP 2022	BP n-1	Réalisées N-1	BP 2022			
Fonctionnement	518 011 €	344 315 €	406 675 €	361 324 €	298 245 €	354 655 €	-52 020 €	369 624 €	317 604 €
Investissement	172 856 €	39 854 €	131 497 €	76 551 €	6 551 €	7 131 €	-124 366 €	278 789 €	154 423 €
<b>Total</b>	<b>690 867 €</b>	<b>384 169 €</b>	<b>538 172 €</b>	<b>437 875 €</b>	<b>304 796 €</b>	<b>361 786 €</b>	<b>-176 386 €</b>	<b>648 413 €</b>	<b>472 027 €</b>